

lation conviennent, je crois, que nous devons unir nos efforts en vue de résister à l'agression et aux progrès de l'impérialisme communiste, que nous avons l'obligation d'aider les peuples arriérés et affamés des autres continents à renforcer leur économie afin qu'ils puissent s'aider eux-mêmes et que nous devons avoir des relations paisibles avec tous les pays et tous les peuples du monde. Cependant, les membres du parti créditiste prétendent,—nous sommes éminemment fondés à l'affirmer,—que le ministre des Finances est tenu d'appliquer un programme financier et économique qui l'oblige à une dictature mesquine car il l'oblige à prêter une valeur plus grande à la statistique qu'à la chair et au sang des hommes.

Nous ne voyons rien de bon dans ce programme. Nous créditistes, déclarons que tout programme de tout gouvernement devrait se fonder uniquement sur l'intérêt et le bien-être des hommes en tant qu'individus.

J'ai souvent dit que j'aime bien le ministre des Finances. C'est un excellent garçon, plein de talent, d'un caractère extrêmement heureux, dont on trouverait difficilement le pareil. Il pourrait être le plus grand ministre des Finances que le Canada ait jamais connu. Si la Chambre voulait rédiger à son attention un programme financier qui fasse du bien-être humain son principe essentiel, un programme conçu en fonction de l'homme, qui élève l'être humain au delà de l'arrogance et du mépris dont l'accablent les institutions. Voilà l'objet qu'il nous faut viser, voilà le programme dont ne dispose pas le ministre et auquel il pourrait consacrer, pourtant, ses grands talents d'administrateur et toutes les ressources de son esprit.

Le budget est plein de preuves de ce que j'avance. Jusqu'à ce qu'il ait un programme comme celui que je viens de proposer il restera d'une extrémité à l'autre de notre grand pays entre lui et ses collègues, d'une part, et moi et les miens d'autre part, une opposition irréductible parce que véritablement doctrinale. Cette opposition ne nous empêchera tout de même pas, je tiens à le lui assurer, de collaborer parfaitement avec le Gouvernement chaque fois qu'il sera question de protéger notre pays, notre économie, notre population et ses intérêts. Nous ne saurions pour autant renoncer à lutter pour introduire au Canada la doctrine créditiste qui n'est autre chose, en somme, que l'application des principes du christianisme à la finance, à l'économie et au gouvernement, comme, d'ailleurs, à la liberté individuelle.

On voudra bien me permettre de dire au ministre des Finances qu'il ne trouvera ja-

mais de solution au problème de l'inflation menaçante ni à celui de la diminution de la puissance d'achat du dollar canadien, tant qu'il n'adoptera pas un programme financier qui placera au-dessus de tout le bien-être de la personne humaine. Nous nous rangeons carrément du côté de la masse des Canadiens dans leur lutte contre l'oppression de tout genre. Or le programme financier qu'applique mon bon ami, le ministre des Finances, est opprimant.

Le programme renferme toutefois quelques bons points. J'ai aimé l'air d'optimisme que le ministre a affiché en le présentant. J'ai prisé la foi qu'il a manifestée dans notre pays et dans sa capacité de traverser sûrement les tempêtes qui s'annoncent. Je crois que le ministre a fait preuve de sagesse en ajoutant tout bonnement une surtaxe aux impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, plutôt que de modifier les exemptions et les taux actuels. Lorsque le moment viendra où il n'aura plus besoin de recettes aussi élevées,—et j'espère que ce sera bientôt,—il sera certes facile d'abandonner la surtaxe, car il n'en résultera aucun bouleversement. De plus dans cette disposition,—dans celle-ci du moins,—le ministre reconnaît la grande difficulté qu'éprouvent les petits salariés à boucler leur budget à cause du niveau, surpassé dans toute notre histoire, qu'a atteint le coût de la vie. S'il n'avait pas en quelque sorte annulé cette concession plus loin dans son budget, il y aurait eu beaucoup plus d'espoir pour l'avenir et beaucoup plus de raison de se réjouir.

La mesure que le ministre a prise en vue de décourager les immobilisations de capitaux privés, au cours des cinq prochaines années, me semble excellente. Elle ne fera peut-être pas diminuer beaucoup les immobilisations, mais elle est recommandable dans la mesure où elle les comprimera, car elle s'inspire d'un sain principe, à mon avis.

Le ministre s'est non seulement montré juste, mais il a tenu compte de l'opinion publique. En effet, dans son exposé budgétaire, il annonçait des modifications au tarif en vue d'admettre en franchise au Canada certains instruments aratoires, les séchoirs à céréales et à foin, par exemple, ainsi que les appareils d'arrosage, divers agrès de pêche et certains articles servant aux laiteries. Les cultivateurs et les pêcheurs canadiens seront très reconnaissants de ces modifications qui, dans une certaine mesure du moins, abaisseront leurs frais de production et, par conséquent, favoriseront la production. Je félicite le ministre de ces modifications.